

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-87

sur le vote de la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 22 octobre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2012 voté le 28 juin 2012,

Après en avoir délibéré,

• **ADOpte**, par 31 voix pour, 14 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY), la Décision Modificative n° 2 du Budget de la Région pour l'exercice 2012, par chapitre, pour un montant de 9 455 661,73 € en section de fonctionnement et un montant de – 3 204 000 € en section d'investissement ainsi que les autorisations de programme et d'engagement correspondantes ;

• **AUTORISE** le Président à signer tous les actes et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-88

sur le vote de la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012 : frais divers de gestion

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 22 octobre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2012 voté le 28 juin 2012,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 31 voix pour, 14 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'approuver l'admission en non-valeur des créances listées en annexe, pour un montant total de 1 305 661,73 € et portant sur les exercices comptables de 2009 à 2001 ;

- d'inscrire un montant de 1 305 661,73 € en dépenses, sur le chapitre 930 « Services généraux » ;

- de procéder à une reprise sur provisions pour dépréciation de comptes de tiers pour la somme de 1 305 661,73 € ;

- d'inscrire un montant de 1 305 661,73 € en recettes, sur le chapitre 945 « Dotation aux provisions » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-89

sur le vote de la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012 : patrimoine et logistique

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 22 octobre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2012 voté le 28 juin 2012,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 31 voix pour, 14 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'APMO @ZPAMOGÉ de 685 000 € votée en 2012, un montant de 12 460 € au titre du dossier « Moyens généraux »,

- sur l'AP @ZPATRIX « patrimoine immobilier de la Région », un montant de 25 000 € au titre du dossier « Ardenne Investissement »,

- sur l'AEMO @ZP930 de 2 870 223 € votée au Budget Primitif et à la Décision Modificative n° 1 en 2012, un montant de 156 600 € au titre du dossier « Fonctionnement des moyens généraux »,

- sur l'AE @ZP933, un montant de 315 000 € au titre du dossier « Fonctionnement Culture » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-90

sur le vote de la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012 : Direction des Systèmes d'Information

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 22 octobre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2012 voté le 28 juin 2012,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 31 voix pour, 14 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AEMO « Informatique Service Généraux » de 1 256 500 € votée en 2012, un montant de 98 000 € au titre du dossier « Informatisation des services », le Conseil Régional reprenant sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-91

sur le vote de la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012 : Education et Enseignement Supérieur

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 22 octobre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2012 voté le 28 juin 2012,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 31 voix pour, 14 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de désaffecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AEMO « Politique Educative » de 2 100 000 € votée en 2012, un montant de 300 000 € au titre du dossier 12LCARTEF « Cart@too 15-20 marché assistance »,

- sur l'AESUB « Politique Educative » de 2 369 870 €, les montants suivants :

- . 70 000 € au titre du dossier 12LBOITEF « Boîtes outils/tenue professionnelle/EPI » ;
- . 150 000 € au titre du dossier 12LBUDPARF « Budget participatif » ;

- d'affecter sur l'AESUB « Dotations de fonctionnement lycées » de 29 705 400 € votée en 2012, les montants suivants :

- . 220 000 € au titre du dossier 12LDOTATIF « financement des établissements publics », le Conseil Régional reprenant sa compétence en la matière,
- . 300 000 € au titre du dossier 12LDERPF « entretien et réparation du propriétaire » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

Diffusée le :

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-92

sur le vote de la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012 : Inventaire Général du Patrimoine Culturel

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 22 octobre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2012 voté le 28 juin 2012,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 31 voix pour, 14 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AESUB « Inventaire et patrimoine culturel » de 1 105 500 € votée en 2012, un montant de 31 700 € au titre du dossier 12YESTRUC – Nouvelle structure culturelle, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-93

sur le vote de la Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012 : affaires européennes et relations internationales

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2012,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 22 octobre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2012 voté le 15 décembre 2011,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2012 voté le 28 juin 2012,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 31 voix pour, 14 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de désaffecter sur l'AEMO 5YAMO « Europe Actions diverses AEMO » de 1 099 066 € votée en 2012, un montant de 201 400 € au titre du dossier 12YA, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-94

sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2013

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 22 octobre 2012,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE, à M. le Président du Conseil Régional, de la tenue du débat relatif aux orientations budgétaires pour l'exercice 2013.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-95

sur la modulation régionale sur les fractions de tarif TIPP

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 31 voix pour, 14 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- en application de l'article 265 du Code des douanes, de réduire la réfaction sur les tarifs de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers à concurrence de 1,77 €/HL s'agissant du super carburant sans plomb et de l'E10, et de 1,15 €/HL s'agissant du gazole pour l'année 2013 ;

- de m'autoriser à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-96

sur la modulation régionale sur les fractions de tarif TIPP « Grenelle »

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 31 voix pour, 14 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- en application de l'article 265 A bis du Code des douanes, de majorer les tarifs de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers à concurrence de 0,73 €/HL s'agissant du super carburant sans plomb et de l'E10, de 1,35 €/HL s'agissant du gazole pour l'année 2013 ;

- de m'autoriser à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-97

sur le développement durable : rapport annuel sur la situation de la Région en matière de développement durable

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE** de la présentation du « Rapport sur la situation de la Région Basse-Normandie en matière de développement durable / Etat d'avancement de l'Agenda 21 régional – 2011-2012 », joint en annexe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 12-97 bis

sur le développement durable : Etat d'avancement de l'Agenda 21

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 14 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'approuver les propositions d'amélioration à apporter à l'Agenda 21 régional tel que suggérées en conclusion du « Rapport sur la situation de la Région Basse-Normandie en matière de développement durable / Etat d'avancement de l'Agenda 21 régional », jointes en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-98

sur l'environnement : politique de l'eau et des risques - Cadre pour une nouvelle politique de la Région en faveur d'une gestion durable de la bande côtière

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, et Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver les principes et axes d'intervention de la Région relatifs au « *Cadre pour une nouvelle politique de la Région en faveur d'une gestion durable de la bande côtière* » tels que décrits en annexe ;
- de donner délégation à la Commission Permanente la déclinaison en actions concrètes et définir les modalités de mise en œuvre des trois axes décrits dans l'annexe ;
- d'arrêter les aides à l'investissement dans le domaine de la stricte défense contre la mer ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-99

sur le développement numérique du territoire : Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Département du Calvados – attribution de la subvention et modalités de versement

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire, des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer, sur le chapitre 905 du budget de la Région, au Conseil Général du Calvados, une subvention d'investissement d'un montant maximal de 19 000 000 € HT sur une base éligible de 65 000 000 € HT avec un taux d'intervention maximal de 29,23 % de la dépense publique pour la mise en œuvre de son SDAN au travers d'un réseau d'initiative publique, dans le cadre d'une délégation de service public ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention avec le Conseil Général du Calvados jointe en annexe,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-100

sur la politique de la ville : appel à projets « Réinventons la Ville » : Nouveau règlement pour l'édition 2013

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire, des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le règlement de l'appel à projets « Réinventons la ville » édition 2013 joint en annexe,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'individualisation des crédits correspondants,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-101

**sur le fonctionnement des lycées et établissements publics assimilés : fixation des tarifs
du service Annexe Hébergement des EPLE pour l'année 2013 et fixation du règlement
régional des remises d'ordre**

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil
Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl
DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël
BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie
DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique
FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET,
Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT,
Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN,
Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY,
Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,
Pierre MOURARET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'arrêter, pour l'année 2013 et l'ensemble des établissements publics, les principes d'encadrement des tarifs de restauration et d'hébergement suivants :

▪ pour les lycées relevant de l'Education Nationale :

- *S'agissant de la demi-pension et l'hébergement :*

→ la demi-pension, pour les forfaits 5 jours et 4 jours et de l'hébergement pour les forfaits internat 5 jours :

- si le tarif actuel est au dessus de la moyenne régionale, une reconduction des tarifs 2012,
- si le tarif actuel est inférieur de moins de 5 % par rapport à la moyenne régionale, une augmentation des tarifs de 2,5 %,
- si le tarif actuel est inférieur de plus de 5% par rapport à la moyenne régionale, une augmentation des tarifs de 5 %.

→ les autres forfaits et tarifs de restauration et d'hébergement => maintien des tarifs 2012.

- *S'agissant des commensaux => maintien des tarifs suivants :*

Indice de l'agent < IM 370 :	2,50 € au minimum et au-delà si le coût du repas élève est supérieur (base forfait 5 jours / 180 jours, déduction faite des cotisations FRH et FCSH)
IM 370 < Indice de l'agent < 465 :	3,50 €
Indice de l'agent > IM 465 :	4,50 €
Petit-déjeuner tous indices confondus :	1,02 €
Repas stagiaires de la formation continue :	3,50 €
Repas stagiaires d'entreprises et hôtes de passage :	4,50 €
Repas exceptionnel :	9,00 € au minimum et au-delà si le coût de revient est supérieur

▪ pour les lycées agricoles, les tarifs pratiqués étant supérieurs à la moyenne régionale => reconduction de l'ensemble des tarifs 2012.

▪ pour le lycée Maritime et Aquacole, les tarifs pratiqués étant supérieurs de presque 30 % pour la restauration et 15 % pour l'hébergement par rapport à la moyenne régionale => diminution de 5 % de l'ensemble des tarifs de restauration et d'hébergement des élèves. Les tarifs commensaux sont maintenus. Les services de la Région accompagneront l'établissement dans sa politique de maîtrise des coûts.

Diffusée le :

▪ pour les Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté, leur situation particulière au regard de leur exonération de la cotisation au Fond Social Régional leur permet de pratiquer des tarifs inférieurs à la moyenne régionale tout en assurant le bon fonctionnement du service de restauration et hébergement => reconduction des tarifs 2012.

Les tarifs apprentis et étudiants sont au moins égaux à ceux des tarifs élèves.

• d'arrêter pour les Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté, les principes suivants :

✓ le maintien d'un prélèvement de 1,25 % (sauf lycées agricoles) et de 22,5 % (sauf EREA) sur la contribution des familles permettant la création d'un fonds mutualisé concourant à l'effort régional pour l'investissement en matériel (FCSH) et la prise en charge des personnels (FRH) ;

✓ pas de participation régionale au fonctionnement du service hébergement, le financement de ce dernier étant assuré par les familles,

✓ plein exercice de la compétence régionale en matière de maintien et d'évolution des locaux et des matériels, de personnels (emploi et formation).

• d'arrêter, pour l'ensemble des établissements publics, les prix de la restauration scolaire fournie aux élèves, de l'hébergement et des commensaux conformément aux propositions telles que figurant dans les annexes jointes,

• d'autoriser la Commission Permanente à arrêter le prix de la restauration des lycées publics pour lesquels un ajustement complémentaire serait nécessaire ;

• d'apporter les précisions complémentaires au règlement régional sur le calcul des remises d'ordre pour les forfaits 6 jours et 2 jours, à savoir : le calcul de la remise d'ordre est basé sur 180 jours pour un forfait 5 jours. Aussi, la règle de calcul est applicable à l'ensemble des forfaits soit 1/216 pour un forfait 6 jours et 1/72 pour un forfait 2 jours ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-102

sur le fonctionnement des lycées et établissements publics assimilés : attribution aux établissements publics d'enseignement des dotations de fonctionnement pour l'exercice 2013

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,
Pierre MOURARET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter pour l'exercice 2013 :

- la répartition des dotations globales de fonctionnement entre les établissements telles qu'elles figurent dans l'annexe 1,
- la répartition des dotations entretien et réparation du propriétaire entre les établissements telles qu'elles figurent dans l'annexe 2,
- la répartition des dotations spécifiques de fonctionnement entre les établissements telles qu'elles figurent dans l'annexe 3 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-103

sur le fonctionnement des lycées et des établissements publics et assimilés : actualisation des prestations accordées gratuitement en 2012 aux personnels d'Etat et régionaux logés par nécessité absolue de service dans les établissements publics locaux d'enseignement

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,
Pierre MOURARET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu l'article R.216-11 du code de l'éducation,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de fixer, au titre de l'année 2012, la valeur des prestations accessoires pour l'ensemble des catégories de personnels logés par nécessité absolue de service dans les EPLE comme suit :

- avec chauffage collectif : 1 760,03 €

- sans chauffage collectif : 2 346,64 €

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-104

sur l'enseignement supérieur : création d'une section « développement durable / énergies renouvelables » au sein d'une antenne de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Rennes à Caen -Avenant à la convention entre la Région, la Communauté d'Agglomération de Caen la Mer et l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,
Pierre MOURARET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer avec l'IEP de Rennes et la Communauté d'Agglomération de Caen-la-Mer, l'avenant n° 1 (joint en annexe) à la convention tripartite relative aux frais de fonctionnement de l'IEP de Caen et portant sur les modalités de prise en charge d'un poste d'accueil pour le fonctionnement de la rentrée 2012-2013 dans les locaux sis place de la République à Caen ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'examen de toutes modifications ultérieures à la convention entre la Région, la Communauté d'Agglomération de Caen la Mer et l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-105

sur les formations sanitaires et sociales - bourses sanitaires et sociales : demande de remise gracieuse

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,
Pierre MOURARET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'accorder une remise gracieuse pour une somme globale de 1 510,50 € au profit du bénéficiaire cité en annexe jointe, compte tenu de sa situation ;
- de modifier la délibération n° 09-74 de l'Assemblée Plénière du 19 juin 2009 afin d'annuler la décision de reversement de la bourse ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-106

sur l'agriculture : installation et transmission agricole – Fonctionnement

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Elise LOWY,
Pierre MOURARET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu François DUFOUR, en charge de l'Agriculture,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver les modifications du dispositif « contrat de transmission » adopté par la délibération n° 10-116 de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2010, tel que décrit dans l'annexe n° 1 jointe ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les contrats de transmission avec les bénéficiaires concernés, sur la base du nouveau modèle de convention, joint en annexe n° 2 ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-107

sur la formation tout au long de la vie : renouvellement des conventions de création de Centres de Formation d'Apprentis (CFA)

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Raphaël CHAUVOIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné à pouvoir Sylvie DELAUNAY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,
Elise LOWY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la convention portant création d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ou d'une section d'apprentissage en Basse-Normandie et ses annexes pour la période 2013-2017, jointes à la présente délibération ;

- d'autoriser :

- ↳ par délégation, la Commission Permanente à prendre les décisions utiles pour tout ce qui concerne la mise en œuvre des conventions annuelles d'application ;

- ↳ le Président à signer :

- les conventions de création de CFA ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-108

**sur la formation professionnelle – EMR : moderniser les outils : Le projet Interreg
BEEMS : Building European Environmental and Maritime Skills**

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Raphaël CHAUVOIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,
Elise LOWY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,

Diffusée le :

Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'autorisation d'engagement AE SUB « Moderniser les outils » de 400 000 € votée en 2012, un dossier 12JINGFO « Moderniser les outils » d'un montant de 11 227 € ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget Primitif de la Région, une subvention au Southampton City Council, correspondant à la quote-part de la Région pour la prise en charge de la coordination centrale et la stratégie de communication du projet, soit 11 227 €, réparti de 2012 à 2014 selon la convention financière relative à la mise en application de la Convention partenariale pour la réalisation du projet BEEMS (Building European Environmental and Maritime Skills), jointe en annexe à la présente délibération ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention financière précitée relative à la mise en application de la Convention partenariale pour la réalisation du projet BEEMS ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-109

sur le développement économique : remise gracieuse d'une Prime à la Réduction des Charges (PRC)

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Raphaël CHAUVOIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,
Elise LOWY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,

Diffusée le :

Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent SODINI, en charge de l'Economie,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'accorder au responsable de l'entreprise figurant dans le tableau joint en annexe, une remise gracieuse de Prime à la Réduction des Charges (PRC) d'une partie du montant de 6 097,96 € accordé par la délibération n° 00-480 du 15 septembre 2000, soit un montant de 2 862,53 € dont il est à ce jour redevable ;

- d'annuler partiellement le titre de recettes de 6 097,96 € émis à son encontre, à hauteur de la somme qu'à ce jour, il lui reste à reverser, soit 2 862,53 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-110

sur l'Economie Sociale et Solidaire – aides à l'ingénierie technique et financière : le Contrat d'Apport Associatif (CAA) et le Fonds d'Amorçage Associatif (FAA)

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Raphaël CHAUVOIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,
Elise LOWY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,

Diffusée le :

Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent SODINI, en charge de l'économie,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Economie sociale et solidaire » de 405 000 €, votée en 2012, un dossier 12CGINGTEFI d'un montant de 75 000 € pour les « Aides à l'ingénierie technique et financière AP » ;

- d'attribuer à l'Association Basse-Normandie Active la dotation régionale de 75 000 € répartie comme ci-dessous, sachant que ces sommes seront gérées par Basse-Normandie Active :

- 50 000 € pour le fonds de Contrat d'Apport Associatif (CAA),
- 25 000 € pour le Fonds d'Amorçage Associatif (FAA) ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les futurs avenants liés aux différents fonds gérés par Basse-Normandie Active et qui n'engagent pas de dotations supplémentaires de la Région ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-111

sur les affaires juridiques : marchés – informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1^{er} avril au 31 juillet 2012

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Raphaël CHAUVOIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,
Elise LOWY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,

Diffusée le :

Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, au Président du Conseil Régional, des informations sur les marchés publics et accords-cadres conclus du 1^{er} avril 2012 au 31 juillet 2012, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-112

**sur le personnel de la Région : mise en place du financement de la protection sociale
complémentaire des agents régionaux**

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Raphaël CHAUVOIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,
Elise LOWY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,

Diffusée le :

Valérie NOUVEL,
 Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
 Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu les avis du Comité Technique Paritaire en date des 19 septembre 2012 et 19 octobre 2012,

Vu les délibérations d'Assemblée Plénière en date des 29 juin 2012 et 20 septembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de confirmer la participation régionale au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents tant pour le risque santé que celui de la prévoyance ;

- de retenir :

- pour le risque prévoyance : une participation forfaitaire de 120 €/an par agent,

- pour le risque santé :

		Montants par an par agent	
1 ^{ère} tranche	indices 302 à 369	240 €	30 € par enfant à charge couvert par le contrat de l'agent
2 ^{ème} tranche	indices 370 à 455	180 €	
3 ^{ème} tranche	indice 456 et suivants	120 €	

Ces sommes seront actualisables au 1^{er} janvier de chaque année, en fonction de l'évolution de la valeur du point intervenue au cours de l'année précédente ;

Diffusée le :

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-113

sur le rapport d'observations définitives sur la gestion de la Région Basse-Normandie et aux conditions d'élaboration de mise en œuvre et d'évaluation de l'Agenda 21 de la Région – Chambre Régionale des Comptes de Basse-Normandie, Haute-Normandie

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Raphaël CHAUVOIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,
Elise LOWY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,

Diffusée le :

Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, à M. le Président du Conseil Régional, conformément à l'article L.243-5 du code des juridictions financières, du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Basse-Normandie, Haute-Normandie, sur la gestion de la Région Basse-Normandie et aux conditions d'élaboration de mise en œuvre et d'évaluation de l'Agenda 21 de la Région, joint en annexe, ainsi que de la tenue du débat qui en a découlé.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-114

sur le rapport d'observations définitives sur la gestion du « Syndicat Mixte de la Baie du Mont Saint-Michel » – Chambre Régionale des Comptes de Basse-Normandie, Haute-Normandie

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Laurent BEAUVAIS,
Raphaël CHAUVOIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,
Elise LOWY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,

Diffusée le :

Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, à M. le Président du Conseil Régional, conformément à l'article L.243-5 du code des juridictions financières, du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Basse-Normandie, Haute-Normandie, sur la gestion du Syndicat Mixte de la Baie du Mont Saint-Michel, joint en annexe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-115

sur la Recherche et l'Innovation : soutien aux projets dans le cadre de la filière Energies Marines Renouvelables (EMR) – CORRODYS, soutien aux activités de diffusion et de transfert de technologie 2012

Réunion du JEUDI 25 OCTOBRE 2012

Réuni le JEUDI 25 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Raphaël CHAUVOIS,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,
Elise LOWY,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,

Diffusée le :

Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent BEAUVAIS,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Fonds régional de recherche et d'innovation de 10 118 105 € votée en 2012, un dossier de 171 501 € au titre du dossier 12RTTECNOF soutien aux centres et plateformes de transfert de technologie ;
- d'attribuer sur le chapitre 939 « action économique », une aide de 171 501 € à l'association CORRODYS pour ses activités de transfert de technologie 2012 ;
- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi du projet de convention pour le retour de celle-ci dûment signée, faute de quoi l'aide accordée sera annulée de plein droit ;
- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour la prise en compte des dépenses de l'association CORRODYS au 1er janvier 2012 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-116

sur la formation tout au long de la vie : politique régionale d'accompagnement de la formation professionnelle des emplois d'avenir

Réunion du VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

Réuni le VENDREDI 26 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à :

- engager les mesures individuelles et collectives de formation professionnelle et d'ingénierie de la Région afin de contribuer à la mise en œuvre du volet formation professionnelle pour les jeunes salariés en emplois d'avenir ;

- signer :

- avec l'Etat le protocole de partenariat pour l'accompagnement de la formation professionnelle des emplois d'avenir en Région, joint en annexe ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-117

sur la santé : avis de la Région sur le Projet Régional de Santé

Réunion du VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

Réuni le VENDREDI 26 OCTOBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Anne-Marie COUSIN ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Dominique LEFRANCOIS,
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Bertrand DENIAUD,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire, des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité :

- par 31 voix pour (Annie ANNE, Laurent BEAUVAIS, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS (pouvoir de Marie-Jeanne GOBERT), Raphaël CHAUVOIS, (pouvoir de Arnaud FONTAINE), Alain CIVILISE (pouvoir de Pierre MOURARET), Sylvie DELAUNAY (pouvoir de Jean-Pierre GODEFROY), Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Dominique FRIGOUT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY (pouvoir de Mickaël MARIE), Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET),
 - 13 voix contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Christian LEMARCHAND), Bertrand DENIAUD (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC (pouvoir de Didier VERGY), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER), Valérie NOUVEL (pouvoir de Anne-Marie COUSIN), Jean-Louis VALENTIN) qui entendent émettre un avis favorable au Projet Régional de Santé, sous trois réserves : que la référence aux 500 accouchements ne soit plus mentionnée ; que les dispositifs de mise en place des PSLA soient simplifiés et enfin que la sécurité des patients soit assurée ;
- d'émettre un avis défavorable sur le Projet Régional de Santé conformément à l'annexe jointe. Toutefois, la Région reste prête à reconsidérer son avis dès lors que lui serait transmise officiellement, une nouvelle version du Schéma d'organisation des soins, modifiée et tendant à répondre aux inquiétudes exprimées dans le présent avis,
 - d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER